SEPTEMBRE 2012 - TRIMESTRIEL

L'envie d'entreprendre

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉUNION

LA CCI CHANGE

DÉCOUVREZ LES RACCOURCIS VERS LA RÉUSSITE.

Entreprises en difficulté : La CCI Réunion se mobilise *p. 3*

Trophées de l'Entrepreneur : Les 7 lauréats *p. 4*

Centrale d'achat : Le projet avance *p. 8*

Apprentissage 2012 : Les nouveautés *p. 15*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉUNION

UNE IDÉE NEUVE

www.reunion.cci.fr

ÉDITORIAL

SURMONTER LA CRISE

Des milliers d'entreprises réunionnaises se mobilisent ces jours-ci pour demander au gouvernement des mesures exceptionnelles : apurement de leurs dettes sociales et fiscales, étalement des remboursements. Cet appel au secours doit être entendu, tant la crise qui frappe notre économie est grave. Depuis, 2008, dans le sillage du BTP, tous les secteurs sont touchés par le ralentissement de l'activité. Les liquidations judiciaires se succèdent, les emplois disparaissent : il est plus que temps d'agir.

Au-delà de l'urgence, c'est d'un véritable plan de relance dont La Réunion et les autres DOM ont besoin. Les chambres consulaires, en concertation avec l'ensemble du monde économique, vont élaborer dans les prochaines semaines une série de propositions qui seront transmises à Paris. Seule une nouvelle loi d'orientation pour l'Outre-Mer, intégrant des mesures fortes de soutien aux entreprises, nous permettra de surmonter la crise.

Il nous faut aller de l'avant. C'est le sens de l'engagement de la CCI Réunion en faveur de la création d'une centrale d'achat dédiée au commerce de proximité. Nos ressortissants du commerce alimentaire ont été nombreux à manifester leur intérêt, à l'occasion de plusieurs réunions d'information, pour ce projet. Ils seront prochainement conviés à constituer l'actionnariat de la structure coopérative qui le fera aboutir. Ensemble, les commerçants seront plus forts pour négocier des prix d'approvisionnement enfin raisonnables, baisser leurs prix de vente et redynamiser l'activité dans les écarts et les quartiers. Notre projet s'inscrit dans le droit fil de ce que veut le gouvernement pour l'Outre-Mer, en matière de régulation économique et de lutte contre la vie chère et l'État, comme les collectivités, nous encouragent dans notre démarche.

Surmonter la crise : la CCI Réunion y travaille au quotidien, avec ses équipes mobilisées aux côtés des entreprises de chaque secteur que nous représentons. Dans le domaine de la formation, nous proposons ainsi une offre inédite aux dirigeants des Très Petites Entreprises désireux de parfaire leurs compétences.

La première édition des Trophées de l'Entrepreneur l'a démontré : notre île ne manque pas d'entreprises performantes, qui ne demandent qu'à bénéficier d'un environnement réglementaire favorable pour développer l'activité et l'emploi. Ce développement, nous en sommes tous convaincus, passe également par l'ouverture internationale. Le 8ème Forum Économique des Îles de l'océan Indien, que nous organisons fin novembre, sera une nouvelle occasion de renforcer nos liens avec les îles voisines et les économies plus lointaines, telle celle de l'Inde où notre antenne de Chennai est désormais opérationnelle.

Le développement des échanges nécessite, entre autres, une infrastructure portuaire de qualité. Raison pour laquelle la CCI Réunion est particulièrement attentive à la réforme, en cours, des ports des DOM. La concession de Port Réunion reviendra, dans ce cadre, à un établissement public dont nous serons un partenaire actif. Nous sommes prêts à ce transfert mais demandons au gouvernement de ne pas agir dans la précipitation, afin que soient respectés les intérêts de chacun.

Ibrahim Patel
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion

SOMMAIRE

3 ACTUALITÉ POLITIQUE

- **Entreprises en difficulté :** À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ..... *p. 3*
- **Informations et conseils juridiques à la CCI Réunion** ..... *p. 3*
- **« Relancer l'activité » :** interview de Bernard Picardo ..... *p. 3*
- **Les Trophées de l'entrepreneur 2012 :** 7 Entreprises se distinguent *p. 4-6*
- **Les CCI d'Outre-Mer ensemble** ..... *p. 7*
- **1300 visiteurs au Village des Entreprises** ..... *p. 7*
- **La CCI Réunion accompagne les communes** ..... *p. 7*
- **Centrale d'achat :** se regrouper pour être plus forts ..... *p. 8*
- **L'AVAP de Saint-Denis** ..... *p. 8*
- **Gazole professionnel :** comment bénéficier de la détaxe ..... *p. 9*
- **Exigences renforcées pour l'accès à la profession** ..... *p. 9*
- **La charte de bonnes pratiques bientôt auditée** ..... *p. 9*
- **Les employeurs invités à se regrouper** ..... *p. 9*
- **Coworking :** un premier espace début 2013 ..... *p. 10*
- **Les marchés publics en direct** ..... *p. 10*
- **Un forum de la commande publique en novembre** ..... *p. 10*
- **Une étude pour élargir la production locale** ..... *p. 10*
- **Des blogs pour les filières** ..... *p. 10*

11 ACTUALITÉ DU PÔLE ÉCONOMIQUE

- **La Réunion accueille le 8ème Forum des Îles de l'océan Indien** *p. 11*
- **L'antenne de Chennai traite ses premiers dossiers** ..... *p. 11*
- **La Réunion au SIAL** ..... *p. 12*
- **Les aides sur Internet** ..... *p. 12*

12 ACTUALITÉ DU PÔLE AMÉNAGEMENT

- **La CCI Réunion et la C.I.Vi.S, partenaires du projet de parc-relais** *p. 12*
- **La ZIC n°1 fait peau neuve** ..... *p. 12*

13 ACTUALITÉ DU PÔLE INNOVATION

- **CRITT :** la recherche au service de la santé ..... *p. 13*
- **Petites entreprises :** l'innovation à la loupe ..... *p. 13*
- **Rapprochement avec l'École d'ingénieurs BTP ei CESI** *p. 13*

14 ACTUALITÉ DU PÔLE FORMATION

- **Développer son entreprise avec l'IFG** ..... *p. 14*
- **Une offre « spéciale TPE »** ..... *p. 14*
- **Demandez le catalogue de la formation 2013 !** ..... *p. 14*
- **Apprentissage :** Les nouveautés 2012 ..... *p. 15*
- **Industrie :** des spécialistes de la performance au CIRFIM ..... *p. 15*
- **Hôtellerie :** formation au service en chambre au CENTHOR ..... *p. 15*
- **TIC :** solutions internet/intranet à Saint-Benoît ..... *p. 15*
- **Logistique :** une formation supérieure à Saint-Pierre ..... *p. 15*

facebook.com/ccireunion

Directeur de la publication : Ibrahim Patel
Responsable d'édition : Brigith Fauvel
Rédaction : Bernard Grollier
Création, réalisation : Kayamb Communication
Impression : SDI
Crédits photos : Jean-Bernard Hilaric, Studio Lumière, CMAR, Corinne Tellier, iStock Photos

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À SITUATION EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES

La CCI Réunion se mobilise, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, pour obtenir un moratoire général sur les dettes fiscales et sociales des entreprises, alors qu'un nouveau cadre législatif devient indispensable pour relancer les économies domiennes.

La mobilisation des chambres consulaires a commencé le 9 août.

Des milliers d'entreprises ont déjà signé la motion destinée à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'étendue des difficultés que traversent actuellement les entreprises de l'île. Le chiffre de 10 000 signataires, objectif de départ, devrait être atteint à la fin du mois de septembre. Ce plébiscite traduit la gravité d'une crise qui ne cesse de prendre de l'ampleur depuis trois ans. La faiblesse de l'activité, notamment dans le bâtiment et des travaux publics, a provoqué la disparition de plus de 40 000 emplois. Dans ce contexte, un nombre croissant d'entreprises ont du mal à faire face à leurs obligations sociales et fiscales. « Nous travaillons actuellement à les recenser, explique Ibrahim Patel, président de la CCI Réunion. Elles sont au moins 5 500, peut-être 7 000, dans la plupart des secteurs d'activité.

Le montant global de leurs seules dettes sociales est astronomique : 700 millions d'euros. Si nous ne faisons rien, elles risquent de licencier encore, où de disparaître. De 10 000 à 16 000 emplois sont aujourd'hui menacés. Autant de familles pourraient alors perdre une part importante de leur pouvoir d'achat et affaiblir un peu plus notre économie ».

La CCI Réunion et le Chambre de Métiers et de l'Artisanat demandent au président de la République et au gouvernement d'instaurer un nouveau cadre législatif susceptible de favoriser la reprise à La Réunion et dans les autres DOM, sous forme d'une « LOOM 2 », un loi d'orientation dont la teneur devra être à la hauteur des enjeux. « Un plan d'apurement des dettes sociales et fiscales et l'étalement des remboursements sur sept ans nous semblent indispensables, poursuit Ibrahim Patel. Quant à la part salariale des charges sociales, qui restent évidemment un dû, nous demandons la possibilité de la payer sur 36 à 60 mois ».

Les chambres consulaires proposeront également un deuxième volet de mesures, destinées à relancer l'activité. Dès la fin du mois de septembre, l'ensemble des organisations patronales seront invitées à élaborer ensemble ces propositions. Le document, adressé à Paris fin octobre ou début novembre, sera accompagné d'un diagnostic précis, par secteur, de la situation réelle des entreprises de l'île. Le gouvernement aura alors toute les données en main pour prendre les mesures exceptionnelles qu'exige une situation exceptionnelle.

BERNARD PICARDO, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : « RELANCER L'ACTIVITÉ »

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat prend une part active, avec la CCI Réunion, à la mobilisation actuelle des petites entreprises. « Le secteur du bâtiment, le plus touché par la crise, représente la moitié de nos ressortissants, explique Bernard Picardo, son président. L'urgence, chacun l'a admis, est d'arrêter les poursuites et les recouvrements forcés, afin de permettre aux entreprises les plus en difficultés de souffler et de trouver un accompagnement approprié.
Mais le vrai problème concerne la reprise de l'activité. Même si les charges des entreprises tombaient à zéro, elles ne pourront pas payer les salaires et maintenir l'emploi si les carnets de commande restent vides. Dans la construction, l'activité dépend pour une large part de l'action de l'Etat et des collectivités. Or, le Haut Conseil de la Commande Publique a identifié divers points de blocages qui ralentissent la mise en œuvre des projets. Des montants d'investissements importants sont inscrits, mais les mises en marché tardent. En trouvant des solutions pour lever ces blocages, nos entreprises auront plus de chances de se relancer. »

INFORMATIONS ET CONSEILS JURIDIQUES À LA CCI RÉUNION

En partenariat avec l'ordre des avocats des barreaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre, la CCI Réunion propose depuis deux ans à ses ressortissants des conseils juridiques personnalisés, confidentiels et gratuits.
Un avocat assure ainsi une permanence, chaque troisième jeudi du mois, de 14h00 à 17h00, en alternance à Saint-Denis et Saint-Pierre.
Les prochains rendez-vous :
• Jeudi 20 septembre et Jeudi 15 novembre à la Maison de l'Entreprise Sud ;
• Jeudi 18 octobre à la Maison de l'Entreprise Nord.

De même, des ateliers juridiques de l'entrepreneur sont animés par des avocats (ou d'autres spécialistes, notaires ou experts-comptables, en fonction du thème), tous les quatrièmes jeudis du mois. Chaque atelier est consacré à un thème.
Les prochains rendez-vous :
• Jeudi 26 septembre à la Maison de l'Entreprise Sud : l'EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée)
• Jeudi 24 octobre à la Maison de l'Entreprise Nord : la transmission d'entreprise (succession et cession)
• Jeudi 28 novembre) à la Maison de l'Entreprise Sud : le salarié malade.

Infos +
Rose-May Dijoux-Bertin
Tél. 0262 96 96 53
Courriel : rose-may.dijoux@reunion.cci.fr
Blog : CCI Réunioneunion-sajece.blogspot.com

Inscriptions:
Nord : Christine Casimir
Tél. 0262.94.21.11
Courriel : casimir.christine@reunion.cci.fr
Sud : Nathalie Hoarau
Tél. 0262.96.96.99
Courriel : nho@reunion.cci.fr
Mireille Jamet
Tél. 0262 96 96 83
Courriel : mireille.jamet@reunion.cci.fr

UNE IDÉE NEUVE

TROPHÉES DE L'ENTREPRENEUR 2012

7 ENTREPRISES SE DISTINGUENT

La première édition des Trophées de l'Entrepreneur, organisée par la CCI Réunion avec le soutien du Conseil régional, a mis en avant les performances de 7 entreprises : félicitations aux lauréats et merci à toutes celles qui ont participé !

Les premiers Trophées de l'Entrepreneur ont rencontré le succès : 146 entreprises ont répondu à l'appel de la CCI Réunion pour concourir dans 7 catégories différentes : Créateur, Repreneur, Formation, Dynamique collective/Réseaux, Export, Entreprise éco-citoyenne et Innovation. Soutenue par la Région Réunion, la manifestation a également reçu l'appui de nombreux sponsors.
Les résultats ont été proclamés le 30 juin au MOCA, domaine de Montgaillard. Les vainqueurs ont reçu leur prix des mains d'Ibrahim Patel, président de la CCI Réunion, en présence de Jim Seetaram, ministre mauricien des PME, de Patricia Pilgoret (Conseillère Régionale) déléguée à l'Artisanat et à l'Industrie, et de Michel Lalande, préfet de La Réunion.
Les entreprises lauréates seront sollicitées par la CCI Réunion pendant deux ans, jusqu'à l'édition suivante des Trophées de l'Entrepreneur, pour des échanges d'expériences, d'idées et de conseils, des partages d'informations et de savoir faire. Elles seront invitées à des ateliers, des rencontres d'experts, des conférences, des formations, et seront amenées à participer activement à la dynamisation du territoire en tant qu'entreprises exemplaires.

La remise des Trophées de l'Entrepreneur, le 30 juin dernier au MOCA.

LES 146 ENTREPRISES CANDIDATES

Catégorie « Créateur » :
AAOI Immobilier, Ainsifont, Athena Training, Au Jardin Des Fleurs, Au P'tit Gourmet, Austral Music, Axeo Services La Réunion, Batterie Plus Océan Indien, Besson Cedric, Bonheur Féerique, BRF Design, By Nat, Campaye Traiteur, Caprices Du Paradis, Curves, Dental OI, Désirs De Pensées, Deveco Sarl Franchise Clikeco, Diana Dea Lodge, Emma Boutique, Épicerie Chez Anicet, Event Concept, Form'agora Conseil et Formation, GT Sensation, Imagassoi, Indiane Paris, Kali'xlarive… Le Sucre La Bare !, Kobol, L'after Eight, Le Magicien De Vos Rêves, Le Plat C Bo, Le Supporter, Leonidas, Les Bons Plats, Les Fraîcheurs Du Jardin, Les Sièges D'antan, LVR Cycles, Master Glace, OMD Consulting, Performance OI, Pilote Projet, Pragma – Tic, Pub'art Run, Qualiam Conseil Formation, Sarl Urban Océan Indien,Sas Bee Technology, Scoops, SD Fixation, SGTC, Sidles Informatique, SLDR Sarl, Restaurant Le Riad, Ti Chouchou Magazine, Ti Kaz Pasta, Ti Mange Rapid, Trail Sport, Ulysse, Vaiti Traiteur, Valorest, Xpanda Réunion, Yebo, Zen Essence.

Catégorie « Dynamique Collective, Réseau » :
Bip, Chakri Alain, Defit Réunion, Dynamique Services, Le Tagine, O'case Bébé, One 2 One, Risk Partenaires Océan Indien, RotOcéan, Sarl M.I.E, Sidiot Lingerie, World Is Light Production.

Catégorie « Entreprise Éco-Citoyenne » :
Cookin'réunion, Crête D'or, ECIS, Etsha, ID Logistics Océan Indien, Longani's Lodge, Mobie, Net Clean, Runconcept, Verleo, Villa Mascarine, Zinc Océan Indien.

Catégorie « Export » :
PRO2AIR, Runware, SEP IMS Ressources, SODIBUR, Stratagem974 - L'antichute.

Catégorie « Formation » :
AB Consultant, Artisan Batisseur Tous Services, Asfer, Ecobus, Galeries Thia-Kime, Inter Auto Services, LOGIS SUD, Mondial Assistance Réunion, Nevi, Réunion Techniques Avancées, SATP Buffi, Securis, Soprestiles OI, Star, Villa Angélique.

Catégorie « Innovation » :
AC Cleaner System, Akea Spa & Beauty, Cadriformat, Click Research, COP, DACOI, Dhaled Mamode, Kapali Studio Création, La Part Des Anges Distillation, Les Biscuits De L'île, Les Pépinières Du Théâtre, Mdoye, Myvisit360, Noco, Oscadi, Outremerveille, Pareto Écoconsult, Perspective, Reuniwatt, Sapef, SCA Vivéa, SCPR, Société Réunionnaise de Rénovation, Soleil Créole, Taireo Environnement, TEEO Innovation, Z'escargot des Hauts.

Catégorie « Repreneur » :
Bistrot de la Porte des Lilas, BPS Sarl Aure@Dre, Épicerie Sam-Wing, EtiQ'Océan, Kaz Nature, La Tourangelle - La Parisienne, Le Fruit à Pain - Le Fruit de ma Passion, Le P'tit Gout, Monde et Nature, Mozaik Kitchen, Nature et Gourmandises, Pasrel Entreprise, Snack de L'Éperon, SOPRES.

TROPHÉE DU REPRENEUR

MARIE LEDORMEUR, SOPRES REPRISE GAGNANTE

Le Trophée du repreneur, sponsorisé par BNP Paribas Réunion, met en avant une reprise d'entreprise réussie après un à trois ans d'activité, se distinguant par le dynamisme et la motivation de son dirigeant, sa performance, des créations d'emplois, et des perspectives favorables de développement de son activité.

Après vingt-sept années passées dans la fonction publique, Marie Ledormeur donne sa démission en 2010 et devient gérante de la SOPRES, entreprise de restauration collective dont elle avait racheté les parts quelques années plus tôt. « Je ne regrette pas d'avoir franchi le pas pour affronter, avec mon équipe, les aléas de l'entreprise, explique l'ancienne enseignante. L'investissement matériel et humain est énorme mais les résultats sont au rendez-vous ». En deux ans, le chiffre d'affaires de la SOPRES est passé de 1,6 à 2,6 millions d'euros et ses effectifs de 19 à 35 salariés.
« Avant la reprise, nous étions uniquement orientés vers la restauration collective de la petite enfance. Depuis, nous avons élargi notre activité à la restauration scolaire, à celle des seniors, des hôpitaux, des restaurants d'entreprises, poursuit Marie Ledormeur. Chaque année, nous investissons dans de nouveaux matériels de production pour améliorer la qualité de nos prestations. Nous veillons à fournir des repas équilibrés, adaptés à chacune de nos clientèles, en recherchant des partenariats avec les producteurs locaux ».
Elle retrouve également son ancien métier en accueillant des stagiaires (collégiens, Ecole de la 2è Chance, lycéens, élèves-ingénieurs de l'ESIDAI-ROI) et forme deux apprentis tous les deux ans en partenariat avec le CENTHOR.
Aujourd'hui, la SOPRES livre près de 2 000 repas quotidiens, à partir de sa cuisine centrale établie sur la zone du Triangle, à Sainte-Clotilde.
Et Marie Ledormeur ne manque pas de projets : construction d'une unité de production dans l'Ouest, programme de recherche avec Qualitropic en vue de labelliser des produits finis...

Marie Ledormeur, SOPRES

« Cette 1ère édition des Trophées de l'Entrepreneur a permis à BNP Paribas Réunion et à la CCI Réunion de nouer un partenariat durable autour d'une ambition commune : accompagner la création et la transmission d'entreprises. BNP Paribas Réunion entend en effet être une banque de référence en matière de soutien au TPE et PME et dans le financement de l'économie réunionnaise. »
***Alain Tholliez,** directeur général, BNP Paribas Réunion*

TROPHÉE DU CRÉATEUR

FULBERT MAILLOT, BATTERIE PLUS OCÉAN INDIEN LA DEUXIÈME VIE DES BATTERIES

Le Trophée du créateur, sponsorisé par La Poste, met en avant les entreprises qui dynamisent l'économie locale. Etaient concernées les entreprises en activité depuis au moins une année à La Réunion.

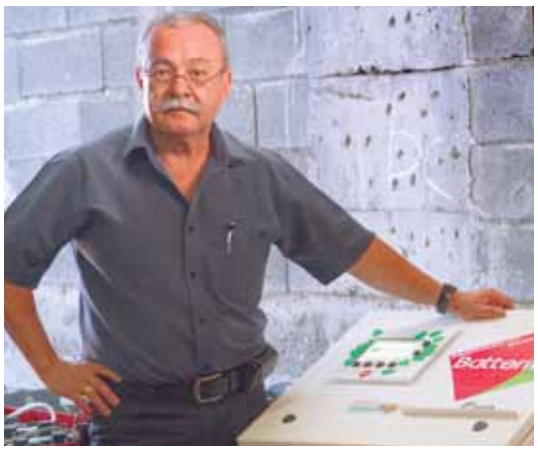

Fulbert Maillot, Batterie Plus Océan Indien

« La Banque Postale est une banque jeune, qui souhaite accompagner les jeunes entrepreneurs dans leurs projets. Nous sommes une banque de confiance : la confiance, n'est-ce pas le plus important pour se lancer ? »
La Poste

Redonner aux batteries usées leur vigueur d'origine, c'est possible, grâce à un procédé suédois exploité en France par la société Batterie Plus. Fulbert Maillot, qui œuvrait jusqu'alors dans le diagnostic technique immobilier, a trouvé l'idée excellente et à souhaité la mettre en œuvre à La Réunion. Batterie Plus océan Indien a démarré ses activités en 2009 à Saint-Pierre et ne cesse de convaincre de nouveaux clients. Il est vrai que la régénération coûte quasiment deux fois moins cher que l'achat d'une batterie neuve…
« Nous avons préféré nous concentrer sur les batteries de traction des chariots élévateurs et les batteries de démarrage de bus et de camions, explique Fulbert Maillot. La régénération de ces grosses pièces nécessite parfois plusieurs jours et monopolise notre matériel, raison pour laquelle nous ne proposons pas encore ce service aux particuliers ».
Fulbert Maillot, qui a créé 5 emplois à ce jour, aurait également pu concourir dans la catégorie « développement international » des Trophées de l'Entrepreneur : titulaire de la licence Batterie Plus pour l'océan Indien, il a développé son activité à l'île Maurice l'année dernière, s'est implanté à Mayotte en avril dernier et prépare son arrivée à Madagascar et aux Seychelles !

TROPHÉE DE L'ENTREPRISE ÉCO-CITOYENNE

MARTINE MAILLOT, ZINC OCÉAN INDIEN LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

Le Trophée de l'entreprise éco-citoyenne, sponsorisé par la Caisse des Dépôts Réunion/océan Indien, récompense une entreprise exemplaire en matière de développement durable : gestion des déchets, politique d'achats durables, modes de déplacement alternatifs pour les salariés, politique de maîtrise des énergies, volet social…

Quand tout le monde à commencer à parler, souvent à tort et à travers, de développement durable, je n'ai plus eu envie d'utiliser ce terme, explique Martine Maillot. Pour moi, le développement durable, c'est remettre l'humain au centre de l'activité, pas se limiter à trier ses déchets ! ». Depuis 1999, date de la création de Zinc Océan Indien à Ravine-Creuse (Saint-André), Martine Maillot pilote son entreprise avec une ferme conviction : « tout tourne autour du respect, de la loyauté et de l'honnêteté. Mes 6 salariés et moi-même adhérons à ces principes et les respectons, c'est pour cela que ça marche : toutes nos décisions sont débattues. Notre relation avec l'extérieur est la même, je m'efforce de travailler en parfaite transparence avec chaque partenaire ».
Zinc OI fait partie des rares Très Petites Entreprises à arborer les deux normes ISO 9001 (qualité) et 14001 (pour la qualité, la sécurité et l'environnement), ainsi que norme OHSAS 18001 (sécurité). En attendant l'accréditation à la norme ISO 26000 (responsabilité sociétale), en préparation !
Il est vrai que Martine Maillot a choisi de travailler la matière la plus durable qui soit : esthétique et insensible à la corrosion, le zinc est réutilisable à l'infini et même s'il est plus cher que la tôle, il résiste dix fois plus longtemps.

Martine Maillot, Zinc Océan Indien

« La Caisse des Dépôts ne finance pas seulement les grands projets : elle soutient également les PME et les structures qui les accompagnent financièrement, en accordant une attention particulière aux entreprises soucieuses de développement durable et contribuant à la problématique de maîtrise de l'énergie. »
***Olivier Camau,** directeur de la Caisse des Dépôts Réunion/océan Indien, sponsor du Trophée de l'entreprise éco-citoyenne.*

TROPHÉE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET RÉSEAUX

AZZEDINE BOUALI, LE TAJINE « LE BÉNÉVOLAT, C'EST MON DADA »

Le Trophée Dynamique collective et réseaux , sponsorisé par la SOFIDER, concerne les chefs d'entreprises, tous secteurs d'activités confondus, qui s'investissent particulièrement au sein d'associations, de groupements d'employeurs, de groupement d'entreprises, de réseaux virtuels…

Azzedine Bouali, Le Tajine

Son engagement dans le milieu associatif et touristique est sans faille depuis deux décennies. Azzedine Bouali, originaire de Casablanca, est tombé amoureux de La Réunion en 1985 et y a posé ses valises cinq ans plus tard. Il ouvrait alors son restaurant, Le Tajine, à Vincendo et s'investissait rapidement dans le Pays d'Accueil du Sud Sauvage, qui venait de naître. Il en deviendra par la suite le président.
« Nos premières actions ont porté sur la gestion des sites naturels les plus fréquentés, se souvient Azzedine, qui nous a permis de vendre le territoire autrement ».
Puis la Maison du Tourisme a succédé au Pays d'Accueil, le Sudiste d'adoption a continué à y impulser son énergie communicative, tout en contribuant à la création de la Fédération régionale des offices du tourisme, qui a déjà ouvert un comptoir d'accueil à l'aéroport Roland-Garros et à la gare maritime du Port et en projette un troisième à l'aéroport de Pierrefonds. Son implication lui vaudra la médaille de bronze de la Fédération nationale.
Avec son épouse, Louisette, Azzedine Bouali trouve encore le temps de développer son affaire en élargissant son activité à l'hébergement, en meublé de tourisme.
« Le bénévolat, c'est mon dada, ma passion, explique-t-il. C'est ma manière de rendre à La Réunion un peu de ce qu'elle m'a donné. »

« La SOFIDER a accompagné avec plaisir cette première édition des Trophées de l'entrepreneur : une bonne idée, un principe fédérateur, qui permet d'intéressantes rencontres. Une manifestation à renouveler ! »
***Sandra Boinon,** directrice générale de la SOFIDER, sponsor du Trophée Dynamique collective et réseaux*

ILS ONT SOUTENU LES TROPHÉES DE L'ENTREPRENEUR

CIVIS

« La CCIR est un partenaire privilégié pour une communauté d'agglomération, par sa force d'impulsion, de représentation et de connaissance du milieu économique. Les Trophées de l'Entrepreneur sont un bel exemple de cette implication, mais aussi du dynamisme local. C'est donc avec fierté que la CIVIS y a participé et félicite encore les sept lauréats. »
Edmond Lauret, *directeur général des services de la CIVIS*

ENDEL RÉUNION

« En ces temps de crise, Endel Réunion a souhaité apporter son soutien aux Trophées de l'Entrepreneur pour saluer le dynamisme et les compétences des entreprises réunionnaises. Quelle que soit leur taille, elles sont des partenaires potentielles de notre activité industrielle. »
***Jacky Fontaine,** directeur de l'agence de La Réunion*

SYSTEM LEASE

« System Lease est spécialisé dans la location longue durée de véhicules aux professionnels. Notre rôle est d'accompagner les entreprises dans le choix des véhicules et dans l'optimisation des dépenses relatives à l'automobile. Il nous est donc apparu tout naturel de soutenir les Trophées de l'Entrepreneur, qui distinguent des entreprises réunionnaises et leur permettent de bénéficier du soutien et du conseil d'autres professionnels. »
***Laurent Angilella,** directeur de System Lease*

MYVISIT360

« MyVisit360 s'est volontiers associé aux Trophées de l'Entrepreneur, en offrant aux lauréats une vitrine sur son site Internet, en raison de la dimension entrepreunariale de l'événement, et se félicite du dynamisme de la CCI Réunion à l'occasion de cette manifestation. »
***Philippe Bonhomme,** directeur associé du groupe Globe Communication*

UNE IDÉE NEUVE

TROPHÉE DE L'EXPORTATION

ALAIN COUDERETTE, SODIBUR L'OCÉAN INDIEN POUR HORIZON

Le Trophée de l'exportation, sponsorisé par l'Agence Française de Développement à La Réunion, récompense la performance et le développement international d'une entreprise structurée à l'export et donc l'exemple peut inspirer les entreprises primo-exportatrices de La Réunion.

La Réunion, Madagascar, Maurice : SODIBUR est une PME internationale depuis une quinzaine d'années déjà. En 1989, Alain Couderette fonde la Société de Distribution Bureautique à Sainte-Clotilde. « Au bout de quelques années, nous avons décidé de concentrer notre offre sur la vente et la maintenance de matériels d'impression numérique et sur la protection électrique, tout en constituant un réseau de revendeurs et en nous développant dans la zone ».

Alain Couderette a des affinités particulières avec la Grande Île, où il est né : SODIBUR Madagascar ouvre ses portes en 1994 à Tananarive. L'entreprise connaît une deuxième phase de développement en 1997. « Nous avons créé notre propre marque d'onduleurs, fabriqués en Asie, poursuit-il. Le port franc de l'île Maurice nous a proposé un accueil logistique intéressant pour l'import-export entre l'Asie et l'Afrique. Nos matériels y transitent, réexportés vers nos propres sites, mais aussi Mayotte, le Mozambique, le Kenya… Nous avons également ouvert SODIBUR Ltée pour fournir le marché mauricien ».

Aujourd'hui, l'entreprise emploie une trentaine de salariés dans les trois îles, après avoir tenté une expérience non concluante aux Antilles. « Nous aimerions relocaliser notre logistique à La Réunion, confie son fondateur, mais nous n'avons pas encore trouvé de foncier ou d'immobilier d'entreprise à prix abordable… »!

Alain Couderette, SODIBUR

« L'Agence Française de Développement est impliquée dans le soutien aux entreprises réunionnaises créatrices de valeur et d'emploi. Avec OSEO, elle met à la disposition des innovateurs une palette complète d'outils financiers. De même, nous accompagnons la dynamique d'implantation à l'international des entreprises ultramarines, avec des prêts et des garanties spécifiques et grâce à notre implantation dans les pays voisins. L'AFD est donc un partenaire naturel de ces trophées. »

***Marc Dubernet,** directeur régional de l'Agence Française de Développement à La Réunion, sponsor des Trophées de l'innovation et de l'exportation.*

TROPHÉE DE LA FORMATION

GÉRARD CHAN-TIM, LOGISUD LA FOI EN L'HOMME

Le Trophée de la formation, sponsorisé par la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse-Réunion, couronne une entreprise qui a développé, au-delà des obligations légales et dans un objectif stratégique construit, une politique de formation au bénéfice de ses salariés et de ses dirigeants, tout en favorisant l'insertion par le recrutement de jeunes en alternance.

C'est en découvrant les bienfaits de l'externalisation que Gérard Chan-Tim, alors importateur de produits surgelés, a investi dans l'entreposage logistique. LOGISUD a ouvert ses portes en juin 2010 à L'Étang-Salé en proposant une capacité de stockage de 6 000 palettes, en froid positif ou négatif.

Ses clients - grande distribution, importateurs…- y trouvent un service complet qui réduit leurs propres frais de stock.

8 salariés travaillent d'ores et déjà à LOGISUD, ainsi que des intérimaires et des stagiaires. La logistique est un nouveau métier, qui nécessite d'acquérir des compétences spécifiques et Gérard Chan-Tim a la passion de la formation.

Il s'adresse régulièrement à la CCI Réunion pour trouver des jeunes motivés et des cycles de BTS ou de techniciens supérieurs, en apprentissage, adaptés à ses besoins. « J'ai adossé un stagiaire à chaque service, explique-t-il. J'ai toujours aimé formé les jeunes. Je m'efforce de leur apporter le complément indispensable à leur formation théorique, de leur apprendre la responsabilité et le bon comportement au travail. Ce n'est pas en leur donnant des enveloppes à coller qu'on leur apprend le métier. Il faut varier les occupations, détecter la motivation ».

Les efforts du patron de LOGISUD sont aussi un investissement : son groupe, également présent dans le commerce et le transport, se développe et des emplois y sont à prendre.

Gérard Chan-Tim, LOGISUD

Le Trophée de la formation était sponsorisé par la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse-Réunion.

TROPHÉE DE L'INNOVATION

YOHANN GASNIER, TEEO PETIT LOGICIEL, GRANDES ÉCONOMIES

Le Trophée de l'innovation, sponsorisé par l'Agence Française de Développement à La Réunion, est décerné à une entreprise mettant en œuvre un nouveau concept technologique, commercial ou de service et qui part à la conquête d'un marché au potentiel important.

Yohann Gasnier, TEEO

Créée en 2008 par le groupe Convergence, TEEO (Télégestion Efficacité Energétique Optimisée) a développé et exploite un logiciel aussi simple qu'efficace. Connecté sur les compteurs d'eau et d'électricité, il centralise ces données de consommation, converties en euros. Les mesures sont accessibles via Internet, en temps réel. Les anomalies sont rapidement détectées : climatiseurs qui fonctionnent inutilement, fuites d'eau...

Les économies réalisées permettent un retour sur investissement très rapide. Commercialisé sous forme d'abonnement annuel, le produit a déjà séduit de nombreuses administrations et entreprises.

« Nous souhaitons maintenant étendre notre offre à des zones d'habitat entières, dans la logique des éco-quartiers », explique Yohann Gasnier, directeur de TEEO. L'entreprise a également décidé de « sauter la mer » et propose son logiciel en métropole, où elle a ouvert deux bureaux, à Lyon et Paris. « Nous avons des perspectives intéressantes avec des groupes à forte renommée, poursuit Yohann Gasnier. Nous finalisons par ailleurs un partenariat avec l'AFNOR, intéressée par notre système pour développer la nouvelle norme ISO 50001 de management de l'énergie.

TEEO prépare également une levée de fonds pour la fin de l'année, afin de financer son développement commercial ». La start-up réunionnaise pourrait bientôt faire parler d'elle au-delà des frontières de l'île !

LES CCI D'OUTRE-MER ENSEMBLE

Les représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Outre-Mer* se sont retrouvés du 11 au 13 juillet à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) pour l'assemblée générale de l'association qui les rapproche depuis février 2011, l'ACCIOM, présidée cette année par Ibrahim Patel.

Plusieurs dossiers prioritaires ont été examinés. L'avenir de la défiscalisation Outre-Mer préoccupe particulièrement les CCI, alors qu'approche la discussion de la loi de finances 2013. Elles ont demandé officiellement au président de la République de tenir son engagement de candidat à « préserver l'attractivité de ce dispositif essentiel pour le financement des économies ultra-marines ».

L'ACCIOM a d'autre part voté une motion pour demander que leur soit confiée la gestion du Registre du Commerce et des Sociétés, jusqu'à présent assurée par le greffe des tribunaux. En raison des défaillances du système actuel, une loi prévoit sa privatisation. Les CCI estiment que cette mission doit rester sous la responsabilité d'une instance neutre et collégiale, à l'image des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui gère le registre concernant les entreprises qu'elles représentent.

Enfin, la Commission des Ports d'Outre-Mer a chargé l'Union des Ports de France de porter auprès des ministères une motion demandant au gouvernement de réexaminer le calendrier de création des « grands ports maritimes d'Outre-Mer », compte tenu des retards pris dans la publication des décrets d'application de la loi de février 2012.

Les CCI d'Outre-Mer, réunies en juillet à Nouméa.

Les ports ultramarins émettent en effet des réserves sur la constitutionnalité du mode de désignation des élus consulaires au conseil de surveillance des établissements publics auxquels les CCI transféreront les concessions portuaires dont elles ont aujourd'hui la charge.

* Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna

[ZOOM SUR]

LA CCI RÉUNION ACCOMPAGNE LES COMMUNES

Le 28 août, Huguette Bello, maire de Saint-Paul, et Ibrahim Patel, président de la CCI Réunion, ont signé une convention de partenariat visant à mettre en œuvre un programme FISAC. Pour l'élaborer, la CCI analysera les besoins de modernisation des centres-villes de Saint-Paul et de Saint-Gilles-les-Bains, avec la collaboration de l'association des commerçants de la commune.

D'autres conventions de partenariat ont été signées au cours des derniers mois avec les municipalités de Sainte-Suzanne, Trois-Bassins, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Saint-Leu… Leur objectif est la définition d'un plan d'actions dans les domaines du commerce, du tourisme, de la formation, des services aux entreprises. Dans ce cadre, la CCI Réunion propose la mise en place d'un observatoire économique à l'échelle de la commune.

Conventions signées avec Saint-Paul, fin août, et avec Saint-Benoît en mars.

Ces conventions sont également l'occasion de visites de terrain, qui permettent aux élus et aux techniciens consulaires de présenter aux entreprises l'éventail des services de conseils et d'accompagnement auxquels ils peuvent accéder. Les conventions témoignent du rapprochement développé par la Chambre avec les collectivités territoriales, incitées à s'appuyer sur les ressources consulaires pour accompagner leurs projets de développement. La CCI Réunion met notamment à leur disposition le Système Évaluation et Suivi des Activités Marchandes (SESAME), un ensemble d'outils de mesure de l'activité commerciale adapté aux besoins des gestionnaires de centre-ville.

1 300 VISITEURS AU VILLAGE DES ENTREPRISES

Pour une première, ce fut un succès. Le 29 juin dernier, la CCI Réunion a transformé sa traditionnelle « journée portes ouverte » en Village des Entreprises, destiné à mieux faire connaître son offre de services. 1 300 participants ont été dénombrés sur le site de la rue de Paris : chefs d'entreprises, porteurs de projets ou jeunes à la recherche d'une formation. « Il nous faut en permanence faire connaître l'éventail des services que nous sommes en mesure d'apporter, souligne Azize Amode, directeur du Pôle économique de la CCI Réunion. Ils concernent tous les secteurs d'activités de notre périmètre, la formation comme l'innovation ou le développement international.

L'opération Village des Entreprises y a contribué et mérite d'être reconduite chaque année. »

Les jeunes du Centhor ont démontré leur savoir-faire.

UNE IDÉE NEUVE

COMMERCE

CENTRALE D'ACHAT : SE REGROUPER POUR ÊTRE PLUS FORTS

Tous les commerçants intéressés pourront participer, en versant 1 000 euros, à la constitution de la centrale d'achat proposée par la CCI Réunion. Objectif : grouper les commandes pour faire baisser les prix.

Plus de 500 commerçants ont participé, en mai et juin, aux réunions d'information organisées par la CCI Réunion sur le projet de centrale d'achat dédiée au commerce de proximité. Cette mobilisation confirme la forte attente du secteur, confronté à des coûts d'approvisionnement qui ne permettent pas à leurs points de vente d'être compétitifs face à la grande distribution.

Le projet, né l'année dernière, avance. Dans les prochaines semaines, les ressortissants du commerce alimentaire, pour peu que leurs magasins ne dépasse pas une certaine surface —qui reste à définir— seront invités à constituer l'actionnariat de la future centrale d'achat. Chaque chef d'entreprises intéressé versera la même somme de 1 000 euros pour intégrer cette structure juridique de forme coopérative, et y aura le même pouvoir de décision, selon le principe « un homme, une voix ». La rédaction des statuts est en cours, avec l'assistance de professionnels du droit.

« Ce projet est vital, explique Ibrahim Patel, président de la CCI Réunion. Si nous parvenons, dans un premier temps, à regrouper 300 commerçants, la centrale d'achat représentera une surface équivalente à 5 hypermarchés. Dans le commerce, le mètre carré fait le volume et le volume fait le prix. En se regroupant, les commerçants seront plus forts pour négocier avec les fournisseurs et obtenir les mêmes conditions que la grande distribution. En proposant, dans leur quartier, dans leur bourg, des prix attractifs, les adhérents de la centrale d'achat retrouveront une clientèle qui a été captée par les grandes surfaces. Cette possibilité de faire ses courses à côté de chez soi sera de plus en plus attractive si le coût du carburant continue d'augmenter. De plus, les commerces qui verront leur chiffre d'affaires se développer devront embaucher. Notre projet est économique, mais il s'inscrit aussi dans une logique d'aménagement équilibré du territoire. Le commerce de proximité contribue à fixer la population dans les écarts et à densifier les quartiers urbains.

Réunion d'information sur la centrale d'achat à Saint-Pierre.

La centrale d'achat répond parfaitement aux objectifs du gouvernement, qui souhaite lutter contre la vie chère dans les DOM, et nous avons le soutien du Conseil régional comme du Conseil général, dans le prolongement de l'opération « produits solidaires » du début d'année ».

La centrale d'achat pourrait être opérationnelle en 2014. Un délai est en effet nécessaire pour mettre au point le circuit d'approvisionnement auprès des fournisseurs de métropole, ainsi que le traitement des conteneurs et des livraisons à l'arrivée. Des partenariats seront également recherchés avec la production locale.

Au-delà de la baisse des prix, le commerce de proximité doit aussi améliorer l'attractivité de ses points de vente. En s'appuyant sur le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la CCI Réunion, avec le soutien des collectivités, appuiera des programmes de modernisation des magasins, en mettant à l'étude un concept de boutique créole répondant aux attentes des consommateurs.

Pour adhérer à la centrale d'achat :
Salim Motara
Tél. 0262 94 20 14
Courriel : salim.motara@reunion.cci.fr

SAINT-DENIS

LA HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS POURRA ÊTRE LIMITÉE DANS LE CENTRE-VILLE

En mars dernier, la ville de Saint-Denis décrochait le label « ville d'art et d'histoire », qui vise à mieux faire connaître l'histoire et le patrimoine local. Dans ce cadre, la municipalité a décidé de mettre en place une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) dans le centre-ville historique. Son périmètre correspond à la vieille ville, zone patrimoniale (Up), et déborde légèrement pour intégrer les entrées de ville.

L'AVAP est une servitude d'utilité publique qui se superpose au Plan Local d'Urbanisme. Elle recense les centres d'intérêt architectural et patrimonial : monuments historiques, bâtiments d'intérêt architectural traditionnel ou « 20ème siècle », tout comme les bâtiments reconstruits d'intérêt architectural traditionnel.

Les nouveaux projets de construction jouxtant ou faisant face à un édifice repéré au titre de l'AVAP, ne pourront être au maximum que d'un niveau supérieur à celui du bâtiment concerné. La mairie a tenu fin août une première réunion d'information publique sur ce dossier, susceptible de concerner de nombreuses entreprises commerciales, ainsi que leurs projets de développement : des procédures plus longues sont notamment à prévoir pour obtenir les autorisations de construire.

Infos +
Jean-Pierre Balthazard
Tél. 0262 94 21 28
Courriel : jp.balthazard@reunion.cci.fr

TRANSPORT

GAZOLE PROFESSIONNEL : COMMENT BÉNÉFICIER DE LA DÉTAXE

Depuis le 1er septembre, les entreprises de transport peuvent bénéficier d'un remboursement de 5 à 6 centimes par litre de gazole consommé au premier semestre. Mode d'emploi.

Les discussions entre le Conseil régional et les professionnels de la route ont abouti, en juillet, à un accord sur une détaxe du gazole. Elle prend la forme d'un remboursement a posteriori, par période de six mois. Les transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs bénéficient d'une remise de 5 centimes par litre. Le remboursement est fixé à 6 centimes par litre pour les taxis, les ambulances et les auto-écoles.
En revanche, les transporteurs de voyageurs travaillant dans le cadre d'une convention avec une collectivité locale, ainsi que les véhicules des SEM de transport, ne sont pas concernés par le dispositif.
Ce sont les bases réelles de consommation qui sont prises en compte et aucun plafond n'est appliqué. La mesure est rétroactive au 1er janvier 2012. Depuis le 1er septembre, date de son entrée en vigueur, il est donc possible de déposer au Conseil régional un dossier de demande de remboursement, pour la période du premier semestre 2012. Ce dossier doit inclure les factures d'achat du carburant (ou autre justificatif de la consommation, en cas de facturation globale), un tableau détaillant les consommations par véhicule et diverses pièces administratives : un K-bis ou extrait du registre des métiers, le RIB de l'entreprise, les cartes grises et licences de transport, l'ADS pour les taxis et l'agrément pour les auto-écoles.
L'accord initial accorde le bénéfice de la détaxe aux entreprises dont le code NAF correspond à celui des transporteurs à titre principal. Toutefois, celles pour lesquelles le transport est une activité secondaire pourront également prétendre au remboursement, dans la mesure où elles sont titulaires d'un titre de transport délivré par la DEAL*.
Les entreprises qui le souhaitent peuvent d'autre part bénéficier d'un accompagnement de la CCI Réunion pour la constitution de leur dossier : cette prestation est facturée 35 €.

*Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

La détaxe : une première avancée pour les transporteurs.

RÉGLEMENTATION

EXIGENCES RENFORCÉES POUR L'ACCÈS À LA PROFESSION

Fin 2011, la France s'est mise au diapason de la réglementation européenne dans le domaine de l'accès à la profession de transporteur routier, de marchandises comme de voyageurs. Ce « paquet routier », qui s'est traduit par des décrets, circulaires et autres arrêtés d'application, fixe de nouvelles exigences qui concernent également les entreprises existantes.
Jusqu'à présent, de nombreux diplômes étaient acceptés pour éviter le passage d'un examen portant sur les compétences du chef d'entreprise créant une société de transport. Désormais, seuls quelques diplômes en lien direct avec le métier sont pris en compte. Si un transporteur qui bénéficiait d'une dérogation de capacité professionnelle vient à fermer son entreprise, il devra, s'il souhaite relancer une nouvelle activité dans ce secteur, se soumettre aux nouvelles règles. Seule une expérience attestée de dix ans (à fin 2009) le dispensera de passer l'examen ou de présenter un diplôme.
Autre changement : la licence de transport est maintenant délivrée par la DEAL à l'entreprise, et non plus à chacun de ses véhicules. Une copie conforme de la licence doit donc être présente dans chaque véhicule.
De plus, le risque de radiation devient plus important en cas de non respect d'une des exigences (capacité financière, capacité professionnelle, honorabilité, établissement). Tous les entrepreneurs du secteur sont donc invités à prendre connaissance du contenu précis de ce « paquet routier », si ce n'est déjà fait, avant le prochain contrôle !
La DEAL a déjà organisé plusieurs réunions d'information sur le sujet et la CCI Réunion est à la disposition des ressortissants pour répondre à leurs questions.

Infos +
Pôle Économique
Tél. 0262 94 21 27
Courriel : corine.ramoune@reunion.cci.fr

BTP

LES EMPLOYEURS INVITÉS À SE REGROUPER

En cette période de crise, le groupement d'employeurs est une solution à étudier pour les petites entreprises du BTP. Cette formule, qui a déjà fait ses preuves en métropole (300 groupements créés depuis 1985) consiste à « partager » un ou plusieurs salariés, intervenant pour les différentes entreprises adhérentes au groupement, dans les métiers des fonctions administratives, comptables, techniques, etc…
Le groupement est l'employeur de ces salariés, dont le travail est facturé à l'heure aux adhérents. Le système permet de partager les coûts salariaux d'un employé dont le volume de travail ne justifie pas, ou plus, un temps plein. La CCI Réunion, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, souhaite promouvoir ce dispositif en constituant un groupement « pilote » de 5 à 10 entreprises du BTP dans un premier temps, qu'elle se propose d'accompagner. Les entreprises intéressées sont invitées à se faire connaître.

Infos +
Marius Sellambaye
Tél. 0262 94 21 04
ou 06 92 73 24 09
Courriel : marius.sellambaye@reunion.cci.fr

LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES BIENTÔT AUDITÉE

Le Conseil National Routier, organisme dépendant du ministère des Transports, effectuera dans les prochaines semaines une mission à La Réunion pour étudier la charte de bonnes pratiques dans le secteur du transport, ainsi que la grille d'évaluation des coûts de revient associée à ce texte. Se déplaçant sur l'invitation de la CCI Réunion, le CNR pourra également proposer des améliorations de la charte et de la grille, qui visent à des pratiques tarifaires et des relations plus équitables entre donneurs d'ordre et prestataires.

UNE IDÉE NEUVE

TIC

COWORKING : UN PREMIER ESPACE DÉBUT 2013

La CCI Réunion prépare l'ouverture du premier espace réunionnais de coworking, destiné à rapprocher des petites entreprises TIC. Ce sera à Saint-Pierre, en début d'année prochaine.

Le coworking n'a pas encore trouvé sa traduction en français. Bureaux partagés ? Colocations d'entreprise ? En attendant, la formule rencontre un succès fulgurant en Europe continentale. Partout, se créent des locaux destinés à accueillir des entreprises, petites ou unipersonnelles, souvent nouvelles et appartenant au secteur des nouvelles technologies. Proximité et convivialité y génère créativité, innovation et projets : ces espaces sont propices à l'organisation de rencontres, de présentations d'entreprises, de produits…
La CCI Réunion a décidé d'introduire ce concept dans l'île, en ouvrant un premier espace de coworking dans les prochains mois à Saint-Pierre. Une étude de benchmarking a d'abord été réalisée sur des expériences similaires en métropole, puis 73 entreprises locales ont répondu à une enquête qualitative visant à identifier les besoins et adapter le concept aux spécificités locales.
Un immeuble de bureaux a été identifié à Terre-Sainte, à proximité immédiate du futur parc technologique « TECHSUD » . La CCI Réunion y aménagera un open space, une série de bureaux individuels et des salles de réunion en mesure d'accueillir une trentaine de personnes. Grâce au soutien financier du Conseil régional, les loyers proposés seront très abordables. Un comité de pilotage a été créé, afin de faire évoluer le projet en temps réel.
Des locaux ont d'autre part été réservés dans un immeuble en construction par la SEMADER sur « TECHSUD » . Ils hébergeront la plate-forme d'excellence liée dédiée aux TIC au service du territoire (pépinière, show-room, etc). L'espace de coworking y sera transféré dès sa livraison, prévue début 2014.
Des entreprises ont déjà fait connaître leur intérêt pour cette expérience pilote, toutes les candidatures peuvent d'ores et déjà être examinées par la CCI Réunion.

Infos +
Martine Marcel
Tél. 0262 94 21 29
Courriel : martine.marcel@reunion.cci.fr
www.coworkers.re

[ZOOM SUR]

MARCHÉS PUBLICS

LES MARCHÉS PUBLICS EN DIRECT

www.alerte-marchespublics.reunion.cci.fr/inscription.asp

La CCI Réunion offre un nouveau service gratuit aux entreprises désireuses d'accéder plus facilement à la commande publique : un système d'alerte via Internet. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur le site dédié (voir adresse ci-dessus). Les entreprises sont invités à présenter leurs savoir faire en cochant des cases. Dès leur inscription, en fonction de leur secteur d'activité, un message d'alerte électronique leur est envoyé quand un avis de marché public susceptible de les intéresser est déposé sur la plate-forme. Outre les informations contenues dans l'avis de consultation officiel, le message d'alerte donne aussi le lien d'accès à la plate-forme de l'acheteur public, donnant la possibilité à l'entreprise de télécharger les dossiers de consultation. Lorsque le donneur d'ordre ne propose pas de lien de téléchargement, les coordonnées de la personne chargée du marché sont mentionnées, permettant une demande directe.
La cellule Marchés publics de la CCI Réunion recense en permanence les marchés publics publiés dans la presse ou sur les plates-formes Internet, afin de diffuser ces informations dans les meilleurs délais.
Testé à partir du mois de mars auprès de 200 entreprises, l'outil est opérationnel et accessible à tous depuis quelques semaines.

UN FORUM DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN NOVEMBRE

La CCI Réunion proposera en novembre une « Journée Entreprises de la commande publique » à destination des entreprises désireuses de perfectionner leurs connaissances dans ce domaine, en présence des collectivités et des services de l'Etat. L'ensemble des outils d'information et d'accompagnement mis en place pour favoriser l'accès des entreprises - notamment les TPE et les PME - aux marchés publics seront présentés à cette occasion.

Infos +
Armand Sinamalé
Tél. 0262 94 21 69 ou 0262 94 21 29
Courriel : armand.sinamale@reunion.cci.fr

INDUSTRIE

UNE ÉTUDE POUR ÉLARGIR LA PRODUCTION LOCALE

L'industrie réunionnaise a pu se développer, au cours des dernières décennies, grâce à l'import-substitution : les entreprises locales ont appris à fabriquer de nombreux produits finis jusqu'alors importés. La production locale a-t-elle atteint ses limites ? Une première étude, réalisée en 2004 sur l'initiative de la CCI Réunion, avait permis d'identifier des niches d'activité dans lesquelles les entreprises réunionnaises étaient en mesure de se substituer à l'importation. Depuis, des projets ont d'ailleurs été lancés sur certains créneaux, tel les aliments pour animaux de compagnie.
La CCI Réunion souhaite renouveler l'opération, avec l'appui financier du Conseil régional et de l'Union européenne, en analysant les statistiques douanières. La nouvelle étude, dont les conclusions devraient être publiées début 2013, ne sera que la première étape d'un plan de relance. Des études de marché plus approfondies pourront être menées sur les niches les plus porteuses : elles serviront de base aux porteurs de projets désireux d'élargir la palette de la production réunionnaise.

Infos +
Géraldine Palama-Virassamy
Tél. 0262 94 21 66
Courriel : geraldine.palama@reunion.cci.fr

DES BLOGS POUR LES FILIÈRES

Les grands secteurs d'activité représentés par la CCI Réunion disposent désormais d'un nouvel espace d'échange sur Internet : des blogs, créés et animés par les chargés de mission du Pôle économique. Ils permettent d'accéder aux ressources documentaires et aux principales données économiques, et de ne rien manquer de l'actualité du secteur :

- *http://ccireunion-industries.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-amenagement-territoire.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-commerce.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-services.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-btp.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-tic-rdi.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-tourisme.blogspot.com*
- *http://ccireunion-commerce-alimentaire.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-international.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-marches-publics.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-services-a-la-personne.blogspot.com/*
- *http://ccireunion-jeunesentreprises.blogspot.com*
- *http://ccireunion-sajece.blogspot.com/*

INTERNATIONAL

LA RÉUNION ACCUEILLE LE 8ÈME FORUM DES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

L'événement économique régional de l'année aura lieu à La Réunion du 28 au 30 novembre. Au programme : des rencontres B to B, des ateliers, des conférences et un coup de projecteur sur les opportunités d'affaires avec l'Inde.

Plusieurs centaines de participants sont attendus fin novembre à La Réunion pour le 8ème Forum économique des îles de l'océan Indien. La manifestation régionale, sous l'égide de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie des Îles de l'Océan Indien (UCCIOI), s'affirme comme un rendez-vous incontournable pour les milieux économiques de la région.
Une trentaine de séquences (ateliers, conférences, visites de terrain…) sont prévues au programme et pendant deux jours, les 28 et 29 novembre, chefs d'entreprises, opérateurs institutionnels et porteurs de projet pourront se rencontrer en B to B. Pour ce faire, CCI International Réunion a mis en place un système de prise de rendez-vous via internet. Lors de son inscription en ligne, chaque participant renseigne une fiche signalétique sur son activité et ses demandes de rencontres.
Un logiciel bâtira alors un planning de rendez-vous, ensuite validé par CCI International Réunion. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 10 septembre.
Les CCI de chaque île présenteront les opportunités d'affaires actuelles sur leur territoire lors d'ateliers et un coup de projecteur sera plus particulièrement porté sur l'économie indienne, lors d'une conférence animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Indienne, la mission économique française à Bangalore et l'antenne de la CCI Réunion à Chennai (voir programme ci-dessous).
Le ministère des Outre-Mer sera représenté, notamment avec la participation attendue de Philippe Leyssene, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien.

En 2011, Madagascar avait accueilli le Forum des îles (image d'archives).

LE PROGRAMME DU FORUM

MERCREDI 28 NOVEMBRE

09h00-10h30 : ouverture par les présidents de la CCI Réunion et de l'UCCIOI
10h45-12h15 : présentation de la COI
13h30-15h00 : l'appui de l'UCCIOI aux entreprises
15h15-16h45 : ateliers
- Opportunités offertes par les bailleurs de fonds
- Tourisme et label Îles Vanille
- Opportunités d'affaires aux Comores

17h00-18h30 : ateliers
- Sécurisation des affaires dans l'océan Indien
- Entreprenariat au féminin dans l'océan Indien
- Opportunités d'affaires à Mayotte

20h30 : dîner de gala

JEUDI 29 NOVEMBRE

09h00-10h30 : quelles opportunités en Inde pour les entreprises de nos îles ?
10h45-12h15 : ateliers
- Opportunités en Afrique et en Asie du Sud-Est (Vietnam, Malaisie)
- Green business, moteur du développement régional
- Opportunités d'affaires à Madagascar

13h30-15h00 : ateliers
- Formation et employabilité régionale
- Pour une excellence régionale dans les TIC
- Opportunités d'affaires aux Seychelles

15h15-16h45 : ateliers
- Industrie agroalimentaire et sécurité alimentaire
- Création d'entreprise dans la zone océan Indien
- Opportunités d'affaires à l'île Maurice

17h00-18h30 : atelier sur les opportunités d'affaires à La Réunion
17h00-18h30 : conseil exécutif de l'UCCIOI
20h30 : clôture et dîner de gala

VENDREDI 30 NOVEMBRE

09h00-12h00 : visites de terrain thématiques : tourisme, énergie-environnement-déchets, innovation, agroalimentaire

Pour s'inscrire : http://feioi2012.b2b-match.com/p_index.php
Tarif : 150 € (inclus les frais de déjeuner, de logistique et l'invitation au dîner de gala de clôture du forum).

[ZOOM SUR] L'ANTENNE DE CHENNAI TRAITE SES PREMIERS DOSSIERS

La CCI Réunion a ouvert en mai une antenne à Chennai, capitale du Tamil Nadu, au service de ses ressortissants désireux de développer des affaires en Inde. La création de ce bureau de représentation est le fruit d'un partenariat entre la CCI Réunion et l'Indo-French Chamber of Commerce and Industry. Pendant ses premiers mois d'activité, l'antenne a été animée par Vino Dévi Aroumougame. « Cette phase de démarrage a permis de mettre en place le service et la méthode de travail, explique-t-elle. En juillet, j'ai accompagné une première mission réunionnaise au Salon du tourisme de Calcutta et plusieurs chefs d'entreprises réunionnais, à la recherche de fournisseurs indiens, m'ont déjà contactée ».
Les services de l'antenne, payants, font l'objet d'un devis préalable et sont définis précisément dans un cahier des charges. Des études sur l'aéroport de Chennai et les tarifs du fret aérien ont également été produites, notamment dans la perspective de l'ouverture de la ligne directe par Air Austral, fin octobre. La desserte aérienne est en effet une clé importante pour les échanges entre l'Inde et La Réunion, dans les deux sens.
Le Tamil Nadu est un des états les plus industrialisés du pays, notamment dans les secteurs de l'automobile, du textile ou de l'électronique. Chennai est également un carrefour économique : la ville abrite le deuxième port de l'Inde et la livraison d'un deuxième aéroport international, en 2014, en fera un hub pour cette partie du monde. La mission de l'antenne de Chennai consiste également à faire connaître La Réunion auprès du monde économique indien, en participant à de nombreuses rencontres locales, pour créer un réseau.

Antenne de la CCI Reunion Desk à Chennai :
Indo-French Chamber of Commerce and Industry, Old 27, New 66, IIIrd Street, Abhiramapuram,
Chennai 600 018, India.
Tél. +91 44 42 17 87 10
Courriel : indian.desk@reunion.cci.fr

L'équipe de l'Indo French Chamber of Commerce and Industry à Chennai.

UNE IDÉE NEUVE

LA RÉUNION AU SIAL

La CCI Réunion accompagnera cinq entreprises réunionnaises au SIAL, salon international de l'agroalimentaire, du 21 au 25 octobre à Paris.
La Distillerie Jean Chatel, Groupe Isautier (rhums et punchs), La Part Des Anges Distillation (alcool de fruits), Mascarin (chocolat), Royal Bourbon Industries (spécialité de fruits tropicaux transformés et plats préparés) seront accueillis au sein du pavillon des DOM (250 m²) et feront déguster leurs produits.
Leur participation au plus grand salon mondial de l'alimentaire permettra de mettre en avant l'innovation réunionnaise, de faire connaître les marques et les produits de l'île sur la scène internationale.
L'opération est soutenue par le ministère des Outre-Mer et Ubifrance. À l'occasion de ce SIAL 2012, Ubifrance présentera les résultats d'une étude sur la notoriété des produits réunionnais en Allemagne. Des premiers retours très positifs laissent envisager d'intéressantes opportunités sur ce marché exigeant.

LES AIDES SUR INTERNET

Le réseau SÉMAPHORE, constitué par l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie de France, propose depuis l'année dernière un site Internet entièrement renouvelé : http://les-aides.fr.
L'ensemble des mesures de soutien aux entreprises, existantes au niveau national mais aussi local, y sont présentées et actualisées au fil de leurs évolutions.
Une présentation interactive permet de mener une recherche personnalisée, en fonction de ses besoins, de son secteur d'activité et de sa région d'implantation.
Des demandes plus précises peuvent alors être formulées, sur le site. Elles sont traitées par des conseillers spécialisés de la CCI Réunion, qui apportent des réponses sur mesure et peuvent ensuite proposer leur accompagnement.
Aides à la création, à la reprise d'entreprise et à l'investissement : dirigeants et porteurs de projets trouveront toutes les réponses à leurs interrogations sur http://les-aides.fr.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

[ZOOM SUR]

Saint-Pierre

LA CCI RÉUNION ET LA C.I.VI.S, PARTENAIRES DU PROJET DE PARC-RELAIS

La CCI Réunion s'engage aux côtés de la C.I.Vi.S. dans la création d'un Parc-Relais, lié au futur réseau de transport en commun en site propre, à l'entrée ouest de Saint-Pierre.

En juin 2011, la C.I.Vi.S. (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires du Sud) a approuvé le projet d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) bus à l'entrée ouest de la commune de Saint-Pierre. Cette première opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un TCSP bus sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité, qui permettra à terme de relier les communes de L'Étang Salé, Les Avirons, Saint-Louis, Saint-Pierre et Petite-Île.
L'implantation de ce parc relais (P+R) se fera sur une partie du foncier de la CCI Réunion, aux abords du giratoire dit « rond-point Cadjee ».
La logique de cette implantation est de favoriser l'intermodularité (la mixité des moyens de transports) afin de désengorger la circulation dans le centre urbain de Saint-Pierre. Ce futur P+R en élévation, d'une capacité de 450 places, est un espace de stationnement pour automobiles, destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun sur l'axe routier des rues Marius et Ary-Leblond, Donat, Père-Favron, Bons-Enfants et Isautier, pour arriver à la gare routière du marché couvert de l'hyper-centre.
Le 26 juin dernier, l'Assemblée Générale de la CCI Réunion a approuvé la faisabilité de l'opération permettant ainsi d'amorcer les négociations sur les aspects juridiques et financiers, avec cette intercommunalité.
Ce P+R s'accompagnerait d'un développement d'activités annexes notamment commerciales, pour un début de travaux fin 2013.

Le parc-relais sera créé sur un terrain de la CCIR, à proximité du rond-point Cadjee.

Le Port

LA ZIC N°1 FAIT PEAU NEUVE

La réfection des voiries de la Zone Industrielle Commerciale N°1, commencée au mois d'août devait s'achever ces derniers jours. Ont fait l'objet du marché des enrobés de la CCI Réunion deux voies secondaires de la première zone industrielle de l'île : les rues Georgi Dimitrov et Frédéric Jackson. Particulièrement dégradées par le trafic régulier des poids-lourds, ces voies d'accès à des entreprises de production ont pour la première fois subi un vrai lifting, pour un investissement global de 400 000 euros, sur une surface totale de 5 700 m².
Par ailleurs, dans cette dynamique d'embellissement de la trame verte du périmètre, une convention partenariale est en cours entre la CCI Réunion et l'Association Mouvement Solidaire Portois - laquelle bénéficie du dispositif « emplois verts » financé par l'État et la Région Réunion.
Dans un premier temps, 20 contrats aidés et deux encadrants seront à pied d'œuvre pour assurer le relooking paysager de cette zone jusqu'alors laissée pour compte.

Deux rues de la ZIC n°1 ont été rénovées.

INNOVATION

CRITT : LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Le CRITT Réunion est un partenaire actif du Programme National Nutrition Santé, qui a déjà permis de diminuer la teneur en sucres et en graisses de nombreux produits alimentaires locaux.

Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT), créé à La Réunion en 1991 par la CCI Réunion, accompagne les entreprises dans leurs projets mais s'investit également dans des missions d'intérêt général. Il contribue ainsi au Plan National Nutrition Santé (PNNS), dans sa mise en œuvre locale et participe aux actions de sensibilisation (Semaine du Goût, etc) sur les problèmes de surpoids, d'obésité et des risques qui en découlent. Il met d'autre part ses compétences au service des entreprises agroalimentaires désireuses de faire évoluer leurs produits et peut intervenir à plusieurs niveaux de recherche et de mise au point de nouvelles formulations. Son laboratoire d'analyses sensorielles permet notamment de tester le degré d'appréciation des consommateurs réunionnais de ces produits moins sucrés ou moins gras. Il est régulièrement utilisé par des industriels locaux, à l'image de la CILAM. « Il y a une dizaine d'années, nous avons mené à bien un programme de réduction de la teneur en sucres de nos yaourts fermes, explique Jean-Pierre Michaud, responsable de l'équipe Recherche & Développement du groupe. Nous avons relancé un plan d'action cette année sur d'autres produits et déjà réalisé une première séance d'analyses sensorielles avec le CRITT au mois de mars. Le panel de 120 consommateurs-testeurs du laboratoire d'analyses sensorielles nous permet de valider l'impact d'un changement de formulation vis-à-vis des attentes des consommateurs. Je suis optimiste : les résultats obtenus à l'issue de la séance au CRITT sont positifs, les messages nutrition-santé sont nombreux et le public y est plus sensible qu'il y a dix ans ».

« Le fait de participer au PNNS nous apporte des compétences supplémentaires utiles à tous nos travaux de recherche et de mise au point des produits alimentaires, souligne Pierre Chatelet, directeur du CRITT. Nous pouvons intervenir aux côtés des industriels, mais aussi des petites entreprises : nous avons ainsi des projets en cours avec des fabricants artisanaux, qui nous sollicitent notamment pour résoudre des problèmes de conservation qui peuvent se poser lorsqu'on réduit la teneur en sucre ».

Cette implication du CRITT implique en permanence une veille et une actualisation de ses connaissances. En juin, Aurélie Aho-Nienne, ingénieur responsable du laboratoire d'analyses sensorielles, a ainsi participé aux Journées Aliments Santé de La Rochelle puis suivi une formation sur le thème « la nutrition pour les non-nutritionnistes ».

Le laboratoire d'analyses sensorielles : au service des entreprises.

PETITES ENTREPRISES : L'INNOVATION À LA LOUPE

La CCI Réunion et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont lancé en début d'année un projet commun, intégré à la Stratégie Régionale d'Innovation et plus spécialement tourné vers les PME et les TPE de l'île. Il consiste à détecter, via des diagnostics rapides, les capacités et les projets d'innovation, ainsi que les besoins de conseil et d'accompagnement dans ce domaine. Le CRITT, pour la CCI Réunion, et le CIRBAT (Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical), pour la CMA, ont réalisé au cours des derniers mois une cinquantaine de ces « diag-flash », première étape d'une démarche plus ambitieuse. En 2013, 300 entreprises seront ainsi visitées, avec le renfort de conseillers des deux Chambres. La première vague de diagnostics, réalisés auprès d'un panel diversifié d'entreprises, a permis d'affiner l'outil.

Objectif : inciter à l'innovation, qui n'est pas réservée aux services R & D des grandes entreprises et qui est déjà le moteur du développement de nombreuses TPE et PME.

RAPPROCHEMENT AVEC L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS BTP EI CESI

Les futurs ingénieurs doivent aussi se former à l'innovation.

Le CRITT et l'École d'ingénieurs BTP, ouverte il y a deux ans par la CCI Réunion, vont collaborer plus étroitement dès les prochaines semaines. Afin d'acquérir des connaissances dans le domaine du management de l'innovation, les élèves ingénieurs se familiariseront dans un premier temps avec les laboratoires du CRITT et feront connaissance avec son équipe d'ingénieurs. Ces derniers interviendront ensuite dans leur cursus de formation, qui s'effectue en apprentissage. Des rencontres seront notamment réalisés dans les entreprises qui accueillent les élèves, dans le but d'identifier des projets innovants et de les accompagner. L'équipe du CRITT apportera également son soutien à des projets de recherche appliquée. Comme tout établissement d'enseignement supérieur, l'École d'ingénieurs BTP est tenue de rapprocher ses étudiants du monde de la recherche. Une convention avec l'Université de La Réunion lui permet déjà d'utiliser certains laboratoires.

La collaboration avec le CRITT vient renforcer ce programme, qui sera accompagné dès l'année prochaine par un chargé de mission « innovation ».

UNE IDÉE NEUVE

FORMATION

DÉVELOPPER SON ENTREPRISE AVEC L'IFG

Deux nouveaux cycles de formation estampillés « Institut Français de Gestion » démarrent en novembre à la CCI Réunion. Elles permettent aux chefs d'entreprises et aux cadres de parfaire leurs compétences.

Plusieurs centaines de dirigeants et de cadres réunionnais ont déjà suivi les formations en top management de l'Institut Français de Gestion (IFG), formations qui apportent de véritables clés pour mieux gérer et développer une entreprise. La CCI Réunion, partenaire de l'IFG, propose deux cycles à partir du mois de novembre.

Le premier, intitulé « Manager un centre de responsabilité », permet de perfectionner ses connaissances dans tous les domaines : stratégie, marketing et action commerciale, ressources humaines, finances, budget… « Il s'agit d'une formation très opérationnelle, explique Marie-Claude de Munari, directrice de la formation à la CCI Réunion. Les participants travaillent sur leur propre cas d'entreprise pour élaborer un plan de progrès ». Le cycle se déroule sur 12 mois, à raison de 2 jours par mois, chaque session étant consacrée à un thème. Il débouche sur un diplôme universitaire de niveau bac +3.

Le second, prolongement du premier, est un master en management stratégique, plus connu sous son appellation historique : ICG. Il fournit tous les outils pour réaliser un diagnostic et concevoir un plan de développement stratégique, et inclut une étude de cas portant sur une entreprise extérieure. Les formateurs de l'IFG, consultants spécialisés et bons connaisseurs du tissu économique réunionnais, accompagnent cette formation consacrée par un diplôme bac +5.

Infos +
Richenelle Maillot
Tél. 0262 48 35 12

L'IFG : des formations réputées, à destination des dirigeants d'entreprises.

UNE OFFRE « SPÉCIALE TPE »

Conformément aux engagements de la mandature, la CCI Réunion a mis en place un éventail de formations spécialement conçues pour les dirigeants des Très Petites Entreprises. Au programme : informatique et comptabilité, gestion, droit du travail, décoration de magasins, réglementation commerciale, langues… Organisées pour la plupart en fin de journée, pour s'adapter à l'emploi du temps de dirigeants accaparés par les tâches quotidiennes, ces sessions sont décentralisées sur tous les sites de la CCI Réunion. Un effort exceptionnel a été consenti sur leurs tarifs, grâce au soutien de la Région Réunion.

Modules courts, enseignement concret pour aller à l'essentiel : tout a été pensé pour redonner le goût de la formation aux chefs d'entreprise !

Infos +
Tél. 0262 48 35 35
Courriel : fcnord@reunion.cci.fr dans le Nord
Tél. 0262 96 96 54
Courriel : fcsud@reunion.cci.fr dans le Sud

***Téléchargez le catalogue de la formation « Spéciale TPE »** sur le site Internet de la CCI Réunion : www.reunion.cci.fr*

DEMANDEZ LE CATALOGUE DE LA FORMATION 2013 !

Le catalogue de la formation 2013 vient de paraître. Comme chaque année, il présente de manière claire et concise l'ensemble de l'offre de la CCI Réunion, en apprentissage, en professionnalisation et en formation continue. Les nouveautés sont nombreuses, cette année, (voir celles de l'apprentissage page suivante) pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises et s'adapter aux évolutions de l'économie.

L'accent a notamment été mis sur l'usage des réseaux sociaux au service des entreprises, en interne comme en externe, ainsi que sur le management des nouvelles générations.

Le CIRFIM (industrie, transport, BTP) a pour sa part intégré la perspective des futurs grands chantiers dans ses formations, ainsi que les évolutions réglementaires concernant le transport routier de marchandises et de passagers. Au CENTHOR (hôtellerie-restauration), la carte de la formation continue a été étoffée pour aider les entreprises à faire face à des obligations nouvelles en matière d'hygiène dans les cuisines.

L'offre de formation aux langues étrangères a été refondue, pour combiner le face-à-face pédagogique et l'enseignement à distance. La CCI Réunion a d'autre part été agréée pour faire passer deux nouveaux tests : l'IELTS et le TFI. Le premier (International English Language Resrting System) est obligatoire avant d'intégrer une université australienne. Le deuxième (Test Français d'Intégration) désormais incontournable pour les candidats à la naturalisation française.

Infos +
La diffusion du catalogue est en cours. Il peut également être consulté en ligne sur le site Internet de la CCI Réunion : www.reunion.cci.fr
Rappelons que ce catalogue peut être complété de formations plus spécifiques, adaptées à la demande de chaque entreprise.

[ZOOM SUR]

APPRENTISSAGE LES NOUVEAUTÉS 2012

Le succès de l'apprentissage ne se dément pas. Fin 2011, les CFA de la CCI Réunion accueillaient 1 500 apprentis (+15%). De nouvelles formations sont proposées cette année, dans tous les secteurs.

La carte de l'apprentissage de la CCI Réunion s'enrichit en 2012 de 11 nouvelles formations, qui répondent à la fois aux besoins d'élévation des niveaux de qualification exprimés par les entreprises dans certains métiers et à la nécessité de déploiement territorial de l'offre.
Le CENTHOR (hôtellerie-restauration) décentralise ainsi deux formations à Saint-Denis : les CAP services en brasserie-café et agent polyvalent de restauration. De même, un CAP employé de vente spécialisé dans l'alimentaire s'ouvre à Saint-Benoît.
À Piton Saint-Leu, en partenariat avec le CFAA de Saint-Paul, la CCI Réunion propose d'autre part un titre de gestionnaire d'unité commerciale spécialisé dans l'agriculture et l'aménagement paysager.
Dans le domaine du commerce, le niveau monte à Saint-Pierre avec l'ouverture d'une formation (niveau bac +3) de responsable manager de la distribution.

Pour s'informer : 0262 48 35 27

HÔTELLERIE : FORMATION AU SERVICE EN CHAMBRE AU CENTHOR

Hôtels et résidences hôtelières, mais aussi maisons de retraite, centres de loisirs… Tout établissement proposant un service en chambre, avec restauration, a besoin des compétences qui seront acquises par les apprentis du CAP services hôteliers, qui s'ouvre au CENTHOR. Au-delà de l'entretien des chambres et de la mise en place des petits déjeuners, la formation prépare au contact avec la clientèle, dans un domaine où cette dernière est très sensible à la qualification du personnel. Ce CAP vient compléter l'offre du CENTHOR dans le secteur de l'hôtellerie, pour lequel existe déjà une mention complémentaire d'accueil-réception et un titre assistant manager de niveau bac +2.

Pour s'inscrire : 0262 22 85 00

TIC : SOLUTIONS INTERNET/INTRANET À SAINT-BENOÎT

Se former à l'informatique en apprentissage, c'est possible depuis l'année dernière au Pôle Formation de la CCI Réunion à Saint-Benoît, date de la mise en place d'une formation au métier de technicien supérieur en réseaux de télécommunications, le TSRT à bac +2.
Cette année, grâce à l'expertise de son équipe pédagogique, le pôle bénédictin propose également le DISII, un titre (niveau bac +2) de développeur-intégrateur de solutions internet et intranet. Il cible toute entreprise et collectivité du web certes mais aussi de tous secteurs, qui a initié une stratégie marketing , une démarche de communication externe ou interne reposant sur ces outils, et qui souhaite renforcer ces axes. Le recrutement d'un apprenti peut être une solution pour étoffer une équipe. L'apprenti pourra occuper divers emplois (webdesigner ou webmaster, technicien réseau Internet, gestionnaire de bases de données…).
Autre nouveauté 2012 à Saint-Benoît : un titre de gestionnaire d'unité commerciale avec une option vente des équipements informatiques et les réseaux.

Pour s'inscrire : 0262 50 02 95

LOGISTIQUE : UNE FORMATION SUPÉRIEURE À SAINT-PIERRE

Une formation au métier de responsable logistique, de niveau bac +4, s'ouvre sur le Campus Pro de Saint-Pierre. Dans ce domaine, la CCI Réunion propose déjà un bac professionnel et un titre de technicien supérieur « méthode exploitation logistique » (niveau bac +2), qui forme à l'optimisation de la gestion des stocks et à la préparation des commandes. La nouvelle formation, qui vient donc compléter le parcours de formation dans le secteur logistique, s'adresse à des titulaires d'un bac +2 désireux d'accéder à un niveau supérieur. Les futurs titulaires de ce titre auront une vision stratégique de l'organisation des flux de marchandises et seront aptes aux fonctions de pilotage. Leurs compétences répondent aux besoins des entreprises de logistique, mais aussi de toutes celles qui ont un stock et un flux de marchandises à gérer et à optimiser, quelle que soit leur activité.

Pour s'inscrire : 0262 70 08 65

INDUSTRIE : DES SPÉCIALISTES DE LA PERFORMANCE AU CIRFIM

Le CIRFIM propose cette année, pour compléter le BTS Maintenance industrielle, une formation de gestionnaire en organisation de la performance industrielle qui confère diverses compétences aux apprentis dans le domaine de l'amélioration du flux de production et de la productivité. Ils seront capables de repérer dans une chaine de production les gisements de gain de productivité, de proposer alors des solutions opérationnelles, de mettre en œuvre les plans d'action adéquats, puis de mesurer les écarts. Cette formation de technicien supérieur (GOPI, bac +2) intéresse toutes les entreprises qui ont une chaîne de production.
Autre nouveauté 2012 au CIRFIM : l'ouverture d'un CAP « constructeur en canalisations de travaux publics ».

Pour s'inscrire : 0262 43 51 12

L'offre d'apprentissage de la CCI Réunion s'élargit encore cette année.

L'apprentissage, une formule gagnante
Contactez le service Apprentissage de la CCI Réunion : une équipe à votre écoute, pour faciliter toutes vos démarches.
Tél. 0262 48 35 27
Courriel : cciformation.sapp@reunion.cci.fr

Tourisme, Hôtellerie, Restauration

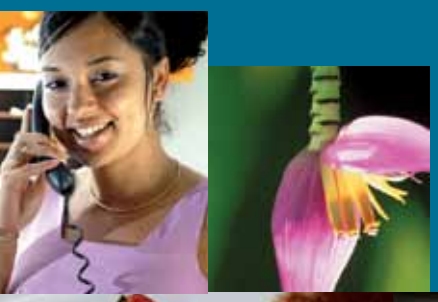

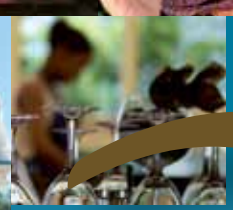

CENTHOR

1992/2012

20 ans

Chaque année depuis 20 ans,
des apprentis et des professionnels suivent au CENTHOR
une formation d'excellence aux métiers
du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

UNION EUROPEENNE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

CCI Réunion